

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2021

Présents : PH. DAMBRINE, JE PIGACHE, CH. BAGLAND, E. BIZIEUX, O. MACIA, CH. PALCOWSKI, T. MORGAND, B. SALESSE, Mmes, M-H. HUON, B. VIGREUX.

Absents : D. LEVEAU, X. GRIGNON, H. VERON, Mme L. NADOU-CHAUSSON, CI. MARIE-JULIE.

Pouvoirs : X. GRIGNON à Ch. PALCOWSKI
D. LEVEAU à Ch. BAGLAND
CI. MARIE-JULIE à Ph. DAMBRINE
L. NADOU-CHAUSSON à B. SALESSE
H. VERON à E. BIZIEUX

Début de séance à 18 h 30.

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Hélène HUON.

B. SALESSE demande à prendre la parole, après accord de M. le Maire, il dénonce le délai très court de réception de la convocation informant de la date de ce conseil.

M. le Maire répond que le délai légal a été respecté et que des affaires urgentes sont à traiter avec des dates impératives.

Ch. BAGLAND demande à connaître les dates de conseil au moins 15 jours à l'avance même si l'ordre du jour n'est pas encore complètement défini à cause d'impératifs professionnels.

Les procès verbaux des deux derniers conseils sont approuvés à l'unanimité

Demande d'aide financière auprès d'Agglopolys au titre du maintien de commerce

Monsieur le Maire présente au Conseil les diverses possibilités de subventions que l'on peut obtenir pour les travaux des locaux commerciaux multi-services.

La Commune a prévu un investissement de 50 000 €.

Ch. BAGLAND estime qu'il est difficile de demander des subventions alors que l'on ne connaît pas le montant des travaux.

Monsieur le Maire explique que les subventions possibles sont à hauteur de 80 % du montant H.T. des travaux ; l'investissement s'élèvera à 250 000 €.

Le Maître d'œuvre devra faire une proposition selon ce budget. Travaux prévus sur une durée de 6 mois.

En juillet et août, une rencontre a eu lieu avec Mme STINAT et Monsieur le secrétaire Général de la Préfecture ainsi qu'avec un architecte (M. MAES) et un maître d'œuvre (M. CHAUVEAU)

Il est demandé au Conseil municipal :

D'approuver la création d'une alimentation générale multiservice.

D'autoriser M. le Maire à solliciter pour la création d'une alimentation générale multiservice comprenant boucherie-charcuterie-traiteur, dépôt de pain, pâtisserie, et divers services, l'octroi des subventions auprès des institutions s'y rapportant au titre du maintien de commerce.
D'autoriser M. le Maire à choisir le maître d'œuvre compte-tenu des délais restreints.

Approuver par 14 voix pour et 1 abstention (M.Bagland)

Modification des statuts d'Agglopolys – restitution de la compétence « création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes »

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de modifier les statuts d'Agglopolys afin de restituer la compétence "création et gestion de maisons de service au public. Deux communes se sont proposées pour offrir ce service à la population.

Il est demandé au Conseil :

D'approuver la restitution de la compétence : « **création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes** » en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

D'approuver la modification des statuts de la communauté d'agglomération, conformément au projet de statuts joints en annexe de la présente délibération, supprimant ladite compétence.
D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dire que cette délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher, afin qu'il arrête au terme de cette consultation, les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Blois.

Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité d'Agglopolys 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu le rapport d'activité 2020 d'Agglopolys, du CIAS et CA 2020 et doivent faire part de leurs éventuelles observations.

Le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de la transmission du rapport d'activité 2020 accompagné du compte administratif d'agglopolys et du rapport du CIAS visé à l'article L 5211-39 du CGCT et de ces communications faites en séance publique.

Approuvé à l'unanimité

Modifications des montants des loyers des logements locatifs

Monsieur le Maire informe le Conseil du départ des locataires du logement de l'école. Après visite, il s'avère que quelques travaux de rénovation soient nécessaires avant la relocation.
Ch. BAGLAND souligne que ce logement pourrait être réservé à une famille avec enfants.
Le montant du loyer de ce logement est de 416,98 € et sera porté à 420,00 €.

Le locataire du logement de la poste doit faire face à des problèmes financiers, un échéancier a été établi avec le trésor public pour apurer sa dette.

Le loyer de ce logement était de 500 € avant la location en décembre 2019 et est passé à 550 €. Il est proposé pour aider ce locataire qui assume ses enfants en garde alternée de ramener le loyer à 500 €.

Ces deux loyers prendront effet au 1er septembre 2021

Approuvé à l'unanimité

Droit de place temporaire – food-truck

Lors du dernier Conseil, il a été décidé que le droit de place du food truck présent sur la place une fois par semaine s'élèverait à 5,00€ par soirée branchement électrique compris. Il est nécessaire pour cela de passer une convention et de délibérer.

B. SALESSE intervient pour confirmer une volonté de proposer la gratuité pour ce droit de place.

Le droit de place de 5 € par soirée est approuvé à la majorité par 9 voix pour et 6 voix contre

Convention pour la surveillance et la gestion du vannage sur le ruisseau de Mesland – syndicat mixte du bassin de la Cisse

Le Syndicat du bassin de la Cisse va effectuer les travaux du vannage pour rehausser le niveau de l'eau conformément à la demande de la Commune. Une somme de 400 € sera demandée pour l'installation d'une trappe sur la vanne n°1 pour évacuer les résidus flottants.

Le SMBC propose de signer une convention stipulant que la maîtrise d'ouvrage du vannage sera désormais à charge de la Commune. Le SMBC ne sera plus que conseiller technique. Monsieur le Maire a contesté ce point et a essuyé un refus de la part du Syndicat.

Une formation sur le fonctionnement du vannage sera organisée.

Ch. BAGLAND demande si les élus peuvent profiter de cette formation. Ch. PALCOWSKI répond qu'il faut être prudent sur la manipulation du vannage et que 2 adjoints et 2 agents techniques semblent suffisant.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention pour la surveillance et la gestion du vannage de Monteaux sur le ruisseau du Mesland.

Décision modificative n°5 – remboursement retenue de garantie logement locatif

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire une décision modificative pour rembourser la retenue de garantie de 400 € aux locataires du logement de l'école qui ont quitté le logement.

Approuvé à l'unanimité.

Décision modificative n°6 – projet d'ouverture d'une alimentation générale multiservice

Monsieur le Maire informe que le CCI a proposé d'effectuer une étude de marché et une aide au recrutement du futur repreneur de l'épicerie multi service. Ces deux prestations ont un coût de 1 950 €.

Approuvé à l'unanimité.

Tarifs du cimetière

Monsieur le Maire informe de la nécessité de modifier certains tarifs du cimetière :

- Suppression des concessions perpétuelles : celles-ci en état d'abandon demandent la mise en place d'une procédure d'abandon très longue pour récupérer la concession;

- Suppression du tarif de 50 € pour la dispersion de cendres. Cette taxe est supprimée et n'a plus lieu d'être conformément à la législation.

- Suppression du tarif de 200 € pour l'ouverture de case Colombarium

Les tarifs suivants sont proposés :

INTITUTES	TARIFS EN EUROS
2/3 places Caveau En l'état	1 250,00 + Concession
4/6 places Caveau En l'état	1 750,00 + concession
Concession 15 ans	150,00
Concession 30 ans	220,00
Concession 50 ans	300,00
Concession Perpétuelle	Supprimée
Caveau provisoire	20 € par jour au-delà de 3 jours
Case 2 places Columbarium 30 ans	325,00
Case 4 places Columbarium 30 ans	650,00
Ouverture case Columbarium	Supprimée
Dispersion des cendres	Gratuit

Approuvé à l'unanimité

Approbation du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (ppgdlsid) - Agglopolys

Il est demandé au Conseil :

D'émettre un avis favorable au PPGDLSID, élaboré par la Commission Intercommunale de Coordination des Attributions et validé par la Conférence Intercommunale du Logement.
D'autoriser le Président de la Communauté de communes ou son représentant à signer tout document concernant ce projet.

Approuvé à l'unanimité

Création de deux postes (mairie-apc)

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la création des postes pour la Mairie et l'agence postale, les contrats ont été établis selon certains articles du CGCT. La Préfecture demande le changement de certains de ces articles.

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (B. SALESSE)

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- Remercie les élus pour leur participation aux festivités du 14 juillet. Il n'y a eu que des retours positifs de la part de la population sur le déroulement de cette journée.

- Souhaite la bienvenue à Pauline DALLAY qui a pris ses fonctions le 20 juillet à la Maire et à l'agence postale communale. Personne diplômée qui s'est très bien adaptée à la mairie comme à la poste où elle n'a pu bénéficier des conseils d'Angèle absente à ce moment pour raisons familiales.
- Informe de la réception de devis de 2 000 à 2 500 € pour l'audit énergétique du local de l'épicerie. Ce montant étant pris en charge à 50% par le programme Actee du Pays des Châteaux.
- Propose de constituer le Comité de sélection pour le repreneur du commerce qui se réunira entre le 15 et 30 septembre pour étudier les dossiers et procéder aux entretiens. Il était prévu lors de la dernière réunion, un groupe de 4 personnes plus le Maire. Sont volontaires Hervé Véron, Laetitia Nadou-Chausson, Christian Palcowski et Marie-Hélène Huon.
- Informe de la réception du protocole sanitaire à appliquer pour la rentrée scolaire du 2 septembre au niveau 2, sur 4 existants.
- Présence du bus numérique le 1er septembre sur le parking de la Marpa. Il reste 2 places à pourvoir.
- Informe de la demande de l'association "Monteaux Passionnement" d'un local pour stocker leur matériel. Il est proposé : un espace dans le local de l'amicale des pompiers après retrait des guirlandes de la Commune, un grenier à l'école rue de la Vallée mais difficile d'accès, ou l'amicale des pompiers libère le local mis à disposition actuellement dans les ateliers communaux pour investir l'étage du centre de secours, charge à la commune de payer l'escalier d'accès..... à voir avec l'association.
- Informe de la date de la prochaine commission "fêtes – cérémonies – vie associative" le mardi 31 août à 18h30 pour la préparation du Forum des associations.
- Informe des remerciements de l'ASCO foot pour le versement de la subvention de 165€
- Le curage et débarras du fossé rue Louis Hatevilain est en cours. Reprise également des travaux du SIDELC rue Rol Tanguy.
- Revient sur la maintenance du site de la commune et à la demande de volontaires pour vérifier les informations de chaque rubrique. Le tableau proposé n'est toujours pas complet.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ M-H Huon fait un point sur les effectifs de la rentrée qui sont en hausse avec 31 enfants en maternelle, 22 CP/CE1, 23 CE1/CE2 et 26 CM1/CM2
Un courrier sera envoyé à la Directrice de l'académie pour demander une réouverture de classe.
- ✓ E. Bizieux demande si d'autres élus pourraient être formés sur le fonctionnement du vannage. Monsieur le Maire répond que pour l'instant 2 élus et 2 agents techniques suffisent.

- ✓ Ch. Bagland informe de la remarque de parents d'élèves qui n'ont pas reçu la liste des fournitures scolaires. Mme Huon répond que cela concerne les institutrices et qu'elle n'est pas au courant des fournitures demandées. Attendre la rentrée.

Il informe de l'affaissement d'une portion de la rue de la Michollerie pourtant refaite il y a deux ans. A voir avec l'entreprise.

- ✓ B. Vigreux informe le Conseil du contentement des habitants pour les festivités du 14 juillet

- ✓ Th. Morgand demande à avoir les compte rendus des diverses commissions. M. le Maire répond qu'ils sont à disposition dans un classeur à la Mairie et qu'ils seront consultables prochainement dans le NAS.

- ✓ Ch. Palcowski informe de l'organisation de cours de gymnastique préventive pour seniors. Des flyers vont être distribués.

- ✓ J-E Pigache demande s'il y a des problèmes de connexion au NAS. Tout le monde n'a pas essayé.

Fin de la séance 20h50.